

## LE VOLTAIRE DE MICHELET

*Paule Petitier*

*Université Paris Diderot – Paris 7*

Le Voltaire de Michelet présente un intéressant exemple de la complexité de la réception du philosophe historien au XIX<sup>e</sup> siècle. Tout d'abord, le lecteur des deux volumes de l'*Histoire de France* de Michelet consacrés au règne de Louis XIV – *Louis XIV et la révocation de l'édit de Nantes* (1861) et *Louis XIV et le duc de Bourgogne* (1862) – n'y retrouve pas son Voltaire. Dans ces deux tomes, aucune allusion, aucune référence à l'auteur du *Siècle de Louis XIV*. À première impression, c'est comme si Michelet n'avait pas connu cette œuvre. Son *Journal* confirme d'ailleurs le constat de cette absence : aucune mention n'y est reportée de la consultation de ce livre. Si l'on ouvre *Louis XIV et la révocation*, la Préface de Michelet met en garde le lecteur contre un piège, celui d'une surestimation du prétendu « grand siècle » résultant de l'habitude, des préjugés créés par une éducation tout imprégnée des auteurs classiques.

Nous-mêmes, élevés tous dans la littérature et l'histoire de ce temps, les ayant connues de bonne heure, avant toute critique, nous gardons des préjugés de sentiment sur telle œuvre ou tel acte dont la première impression s'est liée à nos souvenirs d'enfance. Nous savons beaucoup de choses, mais fort inégalement. Tel détail est pour nous énorme, et tel grand fait, appris plus tard, nous semble insignifiant. Nous sommes contrariés et désorientés quand *notre* histoire, *nos* anecdotes, certains mots de prédilection, établis dans notre mémoire, depuis de longues années, sont réduits à leur valeur par l'histoire sérieuse. [...]

C'est une œuvre virile d'historien de résister ainsi à ses propres préjugés d'enfance, à ceux de ses lecteurs, et enfin aux illusions que les contemporains eux-mêmes ont consacrées. [...]

[La] connaissance [des grandes choses vivantes est] généralement refusée aux contemporains qui ont vu jour par jour, et qui, trop près des choses, se sont souvent aveuglés du détail<sup>1</sup>.

1 J. Michelet, *Louis XIV et la révocation de l'édit de Nantes*, [Sainte-Marguerite-sur-Mer], Éditions des Équateurs, 2008, Préface, p. 7-8.

Bien qu'il ne soit guère probable que Michelet n'ait pas en tête l'œuvre de Voltaire dont il ne saurait ignorer l'influence sur la vision du « siècle de Louis XIV », il l'occulte complètement dans un discours qui fait porter la responsabilité d'une perception déformée aux écrits des contemporains du règne. Pourtant, ce pourrait bien être l'œuvre de Voltaire qui est visée entre les lignes, du fait d'une idéalisation du règne que Michelet va s'attacher à démolir.

Mais pour justifier cette présence en creux de Voltaire dans une œuvre qui semble mettre un point d'honneur à ne pas le citer, il faut remonter un peu dans la carrière de l'historien et percevoir l'importance qu'a eue *Le Siècle de Louis XIV* à d'autres moments de sa vie, sur d'autres œuvres.

*L'Histoire de France* n'est pas en effet une œuvre simple, écrite d'une façon linéaire. Elle s'édifie sur des couches successives d'ouvrages, de cours, qui l'ont peu à peu enrichie mais qu'elle ne craint pas de contredire, de corriger. La pratique d'historien de Michelet intègre elle-même la construction d'un sens et d'une interprétation dans le temps, elle prend en compte l'évolution des idées et des perspectives à la lumière des événements contemporains. Le rapport de Michelet à Voltaire et à son *Siècle de Louis XIV* est donc à envisager en fonction de strates successives.

40

#### VOLTAIRE, MODÈLE POUR L'HISTORIEN

L'influence de Voltaire est visible dans trois ouvrages du début de la carrière de Michelet, tous les trois des manuels scolaires. On ne doit donc pas sous-estimer la part de conformité à une certaine *doxa* (les deux premiers de ces manuels ont dû être acceptés par le Conseil royal de la Restauration pour être prescrits dans les classes, ce qui explique peut-être que le nom de Voltaire n'y soit pas cité). Le caractère novateur de ces manuels est pourtant réel, ils sont parmi les premiers à être écrits en fonction du nouveau programme d'enseignement de l'histoire institué en 1818 par Royer-Collard, puis transformé mais toujours maintenu par ses successeurs.

Je m'attacherai plus particulièrement au *Tableau chronologique de l'histoire moderne*, manuel d'histoire destiné aux élèves de seconde (classe dans laquelle était enseignée l'histoire moderne), publié en 1825, puis au *Précis d'histoire de France*, plus développé, publié en 1833. Le *Précis d'histoire moderne* de 1828, étape intermédiaire entre les deux autres ouvrages, ne présente pas pour notre question d'évolution significative.

L'influence de Voltaire est sensible, ne serait-ce que dans le projet lui-même. Il s'agit de concevoir des manuels qui dépassent les simples et sèches chronologies, qui fassent apparaître l'histoire comme une discipline dont la finalité n'est pas simplement la mémoire, le savoir, mais dont l'esprit peut tirer des

connaissances. De même que dans ses œuvres historiques Voltaire s'est efforcé de montrer la cohérence de l'histoire, notamment pour vaincre la répugnance de Mme du Châtelet envers cette matière ingrate, Michelet souhaite mettre en lumière l'intelligibilité de l'histoire. Pour cela, un travail sur la périodisation (il distingue des périodes elles-mêmes subdivisées en « âges ») s'articule sur le choix d'une clé d'interprétation. Les subdivisions scandent l'évolution d'un fait général dominant toute une période. Ainsi pour Michelet, ce sont les différentes phases du « système d'équilibre européen » qui architecturent la période moderne, du traité de Westphalie à la Révolution française. S'imposant au sortir de la guerre de Trente Ans, le système d'équilibre place la politique européenne moderne sous le signe de la reconnaissance mutuelle des États (comme des entités indépendantes de la confession de leurs sujets). Un système d'alliances maintenant l'équilibre entre les différentes puissances est censé faire obstacle au développement hégémonique de l'une d'elles et maintenir la paix en contrecarrant l'aspiration à une monarchie universelle. Voltaire, dans *Le Siècle de Louis XIV*, salue dès le chapitre 2, consacré à un tableau « des États de l'Europe avant Louis XIV », « la sage politique de tenir entre elles [les nations], autant qu'elles peuvent, une balance égale de pouvoir, employant sans cesse les négociations, même au milieu de la guerre, et entretenant les unes chez les autres des ambassadeurs ou des espions moins honorables, qui peuvent avertir toutes les cours des desseins d'une seule, donner à la fois l'alarme à l'Europe, et garantir les plus faibles des invasions que le plus fort est toujours prêt d'entreprendre<sup>2</sup> ».

Autour de cet axe directeur, Michelet met en lumière dans son *Tableau chronologique* l'évolution de phénomènes généraux, tels que le développement de l'économie et l'expansion coloniale. Il met donc en pratique une nouvelle conception de l'histoire privilégiant les « vérités utiles » qui concernent l'ensemble des hommes sur les noms propres et l'accumulation des dates – dans la lignée de Voltaire.

Sa vision du règne de Louis XIV démarque de près celle de Voltaire, notamment dans le dessin de la courbe du règne et dans l'appréciation de ses résultats *globalement positifs*. Le chapitre 16 du manuel, intitulé « Louis XIV, 1643-1715. Événements politiques de son règne. Son administration », propose le découpage suivant du règne personnel :

II. 1661-1678 : la France développe ses ressources intérieures, s'agrandit et parvient à la suprématie. – III. 1678-1698 : la France abuse de sa puissance et arme l'Europe contre elle. Elle rend ses conquêtes, mais reste au premier rang. –

2 Voltaire, *Le Siècle de Louis XIV*, éd. A. Adam, Paris, Garnier-Flammarion, 1966, 2 vol., t. I, p. 40.

IV. 1698-1715 : la France descend du premier rang : mais son territoire n'est pas entamé, et elle donne un roi à l'Espagne<sup>3</sup>.

On remarquera dans ce résumé l'emploi du nom « la France » et non « Louis XIV » : signe d'une nouvelle histoire qui fait de la nation le sujet par excellence de l'histoire, mais marque aussi de ce que le souverain est identifié à cette nation. Michelet, à cette date, adhère à la vision voltairienne d'un grand règne qui a porté au pinacle le rayonnement de la nation.

42 La division des chapitres elle-même reflète l'organisation adoptée par Voltaire. Au chapitre 16, consacré, comme l'aurait dit le philosophe, aux « affaires générales et militaires » succède un dix-septième chapitre traitant « Des lettres, des sciences et des arts au siècle de Louis XIV ». On aura remarqué l'inscription du titre de Voltaire dans l'énoncé de ce titre de chapitre. Enrichissant son propos d'un emprunt à la théorie des climats, Michelet y montre la France réunissant « le génie des lettres et des arts des états du Midi » et « le génie de la philosophie et des sciences » « des États du Nord » (p. 137). Grâce à cette heureuse addition la France « étend sur tous les peuples policés la souveraineté de sa langue, et se place désormais à la tête de la civilisation européenne » (*ibid.*). Le chapitre 17 du *Tableau* de Michelet donne une liste de cent soixante et un noms d'écrivains, savants et artistes, tous répertoriés par Voltaire dans le « Catalogue des écrivains français » et dans les « Artistes célèbres ». Conformément à la leçon de Voltaire, la partition entre « affaires générales et militaires » (chap. 16) et « tableau de la civilisation » permet de distinguer une histoire politique régie par le système d'équilibre, conduisant de ce fait à l'échec le désir d'hégémonie de Louis XIV, et une histoire de la civilisation dans laquelle la suprématie n'est pas condamnable et se trouve conquise légitimement par la France.

*Le Précis de l'histoire de France* de 1833, bien que témoignant d'un recentrage sur l'histoire de la nation par rapport aux manuels précédents, donne encore une vision très européenne de l'histoire moderne. L'histoire de Michelet participe elle-même d'une tension entre la conviction profonde qu'il est impossible de dissocier l'histoire de France de celle des autres nations européennes, et le resserrement croissant au fil du siècle de l'histoire sur l'identité nationale. *Le Siècle de Louis XIV*, œuvre à la fois patriote, destinée selon Antoine Adam à défendre « l'honneur de la nation<sup>4</sup> », et imprégnée de l'universalisme des Lumières, pouvait offrir à Michelet un modèle pour négocier cette tension.

3 J. Michelet, *Tableau chronologique de l'histoire moderne*, dans *Œuvres complètes*, éd. Paul Viallaneix, Paris, Flammarion, t. I, 1971, p. 134.

4 Introduction, éd. cit., p. 17.

Dans le *Précis de l'histoire de France*, Michelet reste encore extrêmement tributaire de Voltaire, avec des différences d'accents qu'explique le changement de régime. Sous le règne du « roi des Français », Michelet insiste sur le caractère national de la monarchie louis-quatorzienne :

Il y eut alors le plus complet triomphe de la royauté, le plus parfait accord du peuple en un homme qui se soit trouvé jamais. Richelieu avait brisé les grands et les protestants ; la Fronde avait ruiné le Parlement en le faisant connaître. Il ne resta debout sur la France qu'un peuple et un roi. Le premier vécut dans le second ; il ne pouvait vivre encore de sa vie propre. Quand Louis XIV a dit « L'État, c'est moi », il n'y eut dans cette parole ni enflure, ni vanterie, mais la simple énonciation d'un fait<sup>5</sup>.

En accord avec la vision voltairienne d'un souverain identifié à la nation :

Il ne sépara point sa propre gloire de l'avantage de la France, et il ne regarda pas le royaume du même œil dont un seigneur regarde sa terre, de laquelle il tire tout ce qu'il peut, pour ne vivre que dans les plaisirs. Tout roi qui aime la gloire aime le bien public<sup>6</sup>.

Michelet reprend l'apologie de Colbert que l'on trouve chez Voltaire en accentuant l'origine roturière, basse, du ministre pour mieux faire ressortir l'alliance entre royauté et bourgeoisie qui, à la date où Michelet écrit, paraît le moteur d'une émancipation séculaire (depuis les communes médiévales) et l'idéal atteint par la monarchie de Juillet.

L'une des gloires de Louis XIV, c'est d'avoir gardé vingt-deux ans pour ministre, l'un des hommes qui ont fait le plus pour la gloire de la France ; je parle de Colbert. C'était le petit-fils d'un marchand de laine de Reims, à l'enseigne du *Long-vêtu* ; un esprit quelque peu pesant et dur, mais solide, actif, invincible au travail<sup>7</sup>.

Éloge de la centralisation, appréciation des « beaux et utiles résultats » du règne malgré les désastres militaires de sa fin, récit du début du règne organisé en fonction de couples (Espagne/Hollande, papauté/protestants, Hollande/protestants français) qui en éclaircissent le déroulement, Michelet reprend l'essentiel à Voltaire, parfois de façon frappante jusque dans ses formulations :

5 J. Michelet, *Précis de l'histoire de France*, dans *Œuvres complètes*, éd. cit., t. III, 1973, p. 163.

6 Voltaire, *Le Siècle de Louis XIV*, éd. cit., t. II, p. 18.

7 J. Michelet, *Précis de l'histoire de France*, éd. cit., p. 164.

Voltaire

Mais Louis XIV, conciliant les intérêts de sa religion et ceux de sa grandeur, voulut à la fois humilier le pape d'une main, et écraser le calvinisme de l'autre<sup>8</sup>.

Michelet

Ce qui rassurait en cette affaire la conscience religieuse de Louis XIV, c'est que pendant qu'il humiliait le pape, il écrasait les protestants<sup>9</sup>.

Un point seulement sur lequel se manifeste une divergence : la Hollande. Tandis que Voltaire exprime son admiration pour la « vertu républicaine » et le « courage d'esprit » de ce petit peuple dans sa résistance au grand roi<sup>10</sup>, Michelet dénigre « ce petit peuple dur, avare, taciturne, qui fit tant de grandes choses sans grandeur<sup>11</sup> ». Mais c'est que nous sommes en 1833, que la Belgique a conquis tout récemment son indépendance et que pour un partisan des identités nationales comme Michelet, la Hollande apparaît comme un oppresseur. « La Hollande », écrit-il dans le *Précis*, « était déjà un vampire couché sur la Belgique, suçait sa vie, engraisant de sa maigreur » (p. 169).

44 Alors que les deux ouvrages que nous venons de parcourir utilisent si visiblement *Le Siècle de Louis XIV* (sans toutefois le présenter explicitement comme leur source il est vrai), comment se fait-il que les volumes de l'*Histoire de France* mettent en œuvre une si violente négation de cette œuvre de Voltaire ? *Louis XIV et la révocation* et *Louis XIV et le duc de Bourgogne* apparaissent en effet par bien des côtés comme un projet iconoclaste, animé par la volonté d'effacer l'historiographie voltairienne, de se poser comme un anti-*Siècle de Louis XIV*.

#### VOLTAIRE, CONTRE-MODÈLE

L'échec de la révolution de 1848, le coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte et les conséquences qui s'ensuivirent personnellement pour Michelet (perte de son poste aux Archives et de sa chaire au Collège de France), produisirent une véritable fracture dans sa vision de l'histoire de France. Après 1850, il renia sa première lecture du Moyen Âge comme une époque de développement de l'esprit humain favorisé par le christianisme. De l'*Histoire de France*, il lui restait à écrire la période moderne, de la Renaissance à Louis XVI. Il conçut cette nouvelle série comme un réquisitoire contre la monarchie et contre le christianisme, intimement liés à ses yeux, puisqu'il concevait le christianisme comme transmettant le modèle d'un sauveur messianique et modelant les esprits à la passivité, à la soumission, à l'adoration d'un monarque. Le Second

8 Voltaire, *Le Siècle de Louis XIV*, éd. cit., t. II, p. 98.

9 J. Michelet, *Précis de l'histoire de France*, éd. cit., p. 173.

10 Voltaire, *Le Siècle de Louis XIV*, éd. cit., t. I, p. 141.

11 J. Michelet, *Précis de l'histoire de France*, éd. cit., p. 169.

Empire lui interdisait toute appréciation positive d'un monarque et l'idée, à laquelle il avait auparavant cru, de rois représentant le peuple alors que celui-ci n'avait pas encore atteint sa majorité politique, lui était devenue étrangère. Tout monarque, dans cette deuxième série de l'*Histoire de France*, était destiné à apparaître comme un usurpateur, parfois brièvement poussé vers le bien public au début de son règne, mais toujours ramené à l'antagonisme entre l'exercice d'un pouvoir despotique (qu'il représentait) et la souveraineté réelle de la nation (qu'il mutilait). On comprend que Michelet ne pût désormais souscrire à la vision voltairienne d'un grand roi donnant son nom à un grand siècle qui aurait porté la gloire de la France à son comble.

Déjà, c'est l'idée même d'un « siècle de Louis XIV » qui vole en éclats. Chez Voltaire, elle reposait sur l'assimilation du « règne » éclatant au développement sans égal de la civilisation. Le règne faisait époque. Chez Michelet, le règne divorce d'avec le siècle. Il n'y a plus de « siècle » que le « dix-septième », l'*Histoire de France au XVII<sup>e</sup> siècle* constituant une subdivision de l'*Histoire de France*, composée de quatre volumes. Et le règne de Louis XIV fait d'autant moins époque qu'il est tronçonné entre deux tomes aux titres calculés pour produire un effet de boiterie : *Louis XIV et la révocation de l'édit de Nantes*, *Louis XIV et le duc de Bourgogne*.

Aux yeux de Voltaire, le « siècle de Louis XIV » apparaît comme l'un des accomplissements de l'histoire humaine au même titre que le siècle d'Alexandre, que celui d'Auguste et que « celui qui suivit la prise de Constantinople<sup>12</sup> » – Voltaire ne réussit pas à nommer ce dernier autrement que par une périphrase. Or, Michelet va effacer le « siècle de Louis XIV » en trouvant un nom au siècle anonyme dont Voltaire reconnaît la grandeur sans pourtant la caractériser : la Renaissance. Dans la genèse de la notion de Renaissance chez Michelet (bien étudiée par Lucien Febvre<sup>13</sup>), il me semble qu'il faudrait prendre pleinement la mesure de la fonction germinative des quelques paragraphes consacrés par Voltaire dans le chapitre premier du *Siècle de Louis XIV* à décrire ce troisième des siècles marquants de l'histoire humaine. Michelet ne contredit Voltaire sur le « siècle de Louis XIV » qu'en amplifiant de façon spectaculaire ce que celui-ci avait suggéré à propos de la grandeur des xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles et, d'autre part, qu'en déplaçant sur la période de la Renaissance l'idée d'une « révolution générale » « dans nos arts, dans nos esprits, dans nos mœurs » (sinon dans « notre gouvernement ») dont Voltaire fait la marque du règne de Louis XIV.

12 Voltaire, *Le Siècle de Louis XIV*, éd. cit., t. I, p. 35.

13 L. Febvre, *Michelet et la Renaissance*, Paris, Flammarion, 1992.

Toujours est-il que loin d'apparaître comme un sommet de l'histoire humaine, le XVII<sup>e</sup> siècle de Michelet se trouve au contraire ramené à une dépression entre deux périodes brillantes : la Renaissance d'une part, le XVIII<sup>e</sup> siècle de l'autre – « le grand siècle, je veux dire le XVIII<sup>e</sup> », dit alors Michelet.

46

C'est donc non seulement la thèse de Voltaire, la grandeur de Louis et de son siècle, mais tout le dispositif mis en œuvre pour l'exprimer, que Michelet s'acharne à battre en brèche. *Le Siècle de Louis XIV* développe d'abord l'idée de grandeur dans sa première partie consacrée aux « affaires générales et militaires ». Le récit est organisé en fonction d'une courbe, qui correspond dans la série des formes simples (telles que les entend A. Jolles) à celle du destin héroïque, faisant succéder calamités et misères à la gloire et à la grandeur. Le règne atteint son comble vers 1680 (« Le roi fut en ce temps au comble de la grandeur<sup>14</sup> »), mais sa chute, profonde, ne fait qu'attester la hauteur à laquelle il s'était élevé (« et l'on s'attendait à plus de désastres que l'on n'avait vu auparavant de grandeur et de gloire », p. 294). Les quatre chapitres de « Particularités et anecdotes du règne de Louis XIV » n'amoindrissent pas l'idée de grandeur. De même que sa gloire est rehaussée par la chute du héros, sa grandeur se lit jusque dans ce qui paraîtrait sur tout autre petitesse. Voltaire assigne explicitement ce sens à l'examen des « détails » de l'histoire, signifier la grandeur du règne par l'intérêt inattendu mais indubitable qu'ils suscitent.

Je croirais même que ces intrigues de cour, étrangères à l'État, ne devraient point entrer dans l'histoire, si le grand siècle de Louis XIV ne rendait tout intéressant [...]. (p. 346)

La deuxième partie du *Siècle de Louis XIV* développe un tableau des progrès de la civilisation et de l'esprit. Là encore, le *leitmotiv* de la grandeur organise le discours, et, là encore, par une sorte d'effet de construction relevant de l'hyperbate, les « annexes » de l'ouvrage, « Catalogue des écrivains français », « Artistes célèbres », etc., viennent renforcer la grandeur générale de l'intérêt qu'elle confère aux moindres faits.

Bref, l'exposition de Voltaire me semble entièrement gouvernée par la recherche de l'expression la plus frappante, la plus persuasive, de la grandeur. Les deux tomes de *l'Histoire de France* traitant du règne de Louis XIV s'attachent à déconstruire par le fond et par la forme toute idée de grandeur liée à ce temps. Notamment à travers la conception du détail dans l'histoire monarchique. La thèse que soutient Michelet depuis qu'il a abordé le XVII<sup>e</sup> siècle et l'absolutisme, c'est que le rétrécissement de l'exercice

14 Voltaire, *Le Siècle de Louis XIV*, éd. cit., t. I, p. 167.

du pouvoir implique un rétrécissement de la causalité historique. Lorsque toutes les décisions se concentrent dans les mains de quelques individus, voire d'un seul être, l'histoire se joue sur des minuties, l'explication par le nez de Cléopâtre revient à l'ordre du jour, le détail devient capital, notamment le détail physique, trivial, et même obscène. Pour ne prendre qu'un exemple, la fistule à l'anus de Louis XIV est promue à un rang explicatif élevé par Michelet : dans le règne, il y a « avant la fistule, après la fistule », les désagréments qu'endure le monarque avant son opération rendraient compte de sa rigueur à l'encontre des protestants, le soulagement procuré par l'opération amenant au contraire une « détente ». Voltaire lui aussi parle de la fistule, mais d'une façon qui lui confère beaucoup de dignité, il réussit à la rattacher aux deux axes essentiels de la grandeur du règne (le progrès et le héros, par le pathétique) :

Il fut attaqué d'une fistule dans le dernier des intestins. L'art de la chirurgie, qui fit sous ce règne plus de progrès en France que dans tout le reste de l'Europe, n'était pas encore familiarisé avec cette maladie ; le cardinal de Richelieu en était mort, faute d'avoir été bien traité. Le danger du roi émut toute la France ; les églises furent remplies d'un peuple innombrable qui demandait la guérison de son roi, les larmes aux yeux. (p. 357)

Sur cet exemple, on voit bien comment chez Voltaire le détail est transformé en *exemplum* de grandeur, alors que, chez Michelet, le détail devient ce qui fait s'effondrer la grandeur selon le processus de la dégradation satirique du personnage. Loin que le détail soit destiné à devenir mémorable par la grandeur du roi, il constitue le *memento* de la triste condition commune.

Le roi avait chez lui un audacieux contradicteur, – un homme ? non, nul n'aurait osé, – mais la nature osait. Pendant qu'il se voyait aux plafonds de Versailles, plus qu'homme, un soleil de beauté, de jeunesse et de vie, cette effrontée nature lui disait : « Tu es homme. » Elle se permettait de le prendre à l'endroit par où tous sont humiliés. Il avait eu des tumeurs au genou et avait patienté. Elle lui en mit une à l'anus<sup>15</sup>.

Dans ces deux œuvres, la poétique du détail se trouve donc inversée : au service de la manifestation de la grandeur chez Voltaire, le détail devient chez Michelet l'instrument d'un iconoclasme systématique visant le principe monarchique.

15 J. Michelet, *Louis XIV et la Révocation de l'édit de Nantes*, éd. cit., p. 275.

Nous ne pouvons nous attacher à tous les sujets à travers lesquels Michelet contredit Voltaire. Il faudrait évoquer leurs appréciations divergentes de Boisguillebert et de Carré de Montgeron. Leur diagnostic opposé de l'évolution des mœurs, notamment à propos des affaires de poisons (la Brinvilliers et la Voisin), Voltaire la considérant pour le coup comme un détail marginal (« des orages passagers, sous un ciel d'ailleurs serein<sup>16</sup> »), alors que Michelet y voit le détail révélateur d'un fait capital, le pourrissement moral caché de l'époque (résultant de sa politique matérialiste). Loin d'être, comme le pense Voltaire, « le siècle le plus éclairé qui fut jamais », le xvii<sup>e</sup> siècle recouvre d'une pellicule brillante des gouffres de perversion et d'obscurantisme (les affaires de possession et de direction de conscience, détaillées dans l'*Histoire de France* avant d'être réunies dans *La Sorcière*). Il faudrait encore évoquer le fossé qui sépare un Voltaire sensible à la sécularisation en progrès pendant le règne de Louis XIV et un Michelet soutenant au contraire la thèse d'une résurgence du théologico-politique dans la figure d'un souverain militant de la catholicité, plus pape que le pape<sup>17</sup>...

Une telle opposition, si massive, si systématique, ne peut cependant exister sans une profonde familiarité. Michelet est contre Voltaire, mais tout contre, pour paraphraser Sacha Guitry. Il me semble en effet facile de montrer sur quelques exemples le rôle de modèle poétique que continue de jouer le texte de Voltaire dans l'écriture de Michelet. Tout d'abord, de même que *Le Siècle de Louis XIV* commence par un tableau « Des États de l'Europe avant Louis XIV », *Louis XIV et la révocation* s'ouvre par un panorama de l'Europe (chap. 1). Seulement il s'agit de pointer « l'imperceptible Hollande », le grain de sable qui va faire dérailler la machine louis-quatorzienne...

En 1861, Michelet est revenu de sa prévention de 1833 contre la Hollande. Dans *Louis XIV et la révocation*, la Hollande apparaît donc comme le héros de la liberté, le champion de la cause protestante et Michelet rivalise avec Voltaire pour célébrer sa grandeur en reprenant la même image centrale, Amsterdam entourée de vaisseaux, ville flottante :

<sup>16</sup> Voltaire, *Le Siècle de Louis XIV*, éd. cit., t. II, p. 22.

<sup>17</sup> Sur ce point, on pourra consulter le livre de J.-F. Schaub, *La France espagnole : les racines hispaniques de l'absolutisme français*, Paris, Le Seuil, 2003.

Les plus riches familles, les plus ardentes pour la liberté, se préparaient à fuir aux extrémités du monde, et à s'embarquer pour Batavia.

À cette vertu républicaine ils joignirent ce courage d'esprit qui prend les partis extrêmes dans les maux sans remède. Ils firent percer les digues qui retiennent les eaux de la mer. Les maisons de campagne, qui sont innombrables autour d'Amsterdam, les villages, les villes voisines, Leyde, Delft, furent inondés. Le paysan ne murmura pas de voir ses troupeaux noyés dans les campagnes. *Amsterdam fut comme une vaste forteresse au milieu des eaux, entourée de vaisseaux de guerre qui eurent assez d'eau pour se ranger autour de la ville.* La disette fut grande chez ces peuples : ils manquèrent surtout d'eau douce ; elle se vendit six sous la pinte ; mais ces extrémités parurent moindres que l'esclavage. C'est une chose digne de l'observation de la postérité, que la Hollande, ainsi accablée sur terre, et n'étant plus un État, demeurât encore redoutable sur la mer : c'était l'élément véritable de ces peuples<sup>18</sup>.

L'exemple fut donné par la grande Amsterdam. Elle lâcha les écluses d'eau douce, perça les digues, livra à l'Océan l'admirable campagne qui l'entoure. Énorme sacrifice. Ce n'était pas là, comme ailleurs, des prairies qu'on mettait sous l'eau. C'était les villas, les palais, les plus riches maisons de la terre, les serres, les jardins exotiques, ces trésors qui déjà faisaient de ce pays l'universel musée du monde. Cela fut grand. Car la ville est sans terre ; c'est un comptoir, un magasin ; chacun a sa chère petite terre, et son foyer aimé (*meine lust, meine rust, etc.*) dans la campagne voisine. On entasse là tout ce qu'on a. Ce peuple qui vit d'intérieur, quand il a couru au Japon, à Surinam, partout, y rapporte tout ce qu'il peut et enterre là son âme. Voilà ce qu'on donna à la mer.

Au prix de cette amère douleur, la Hollande affranchie se connut, et sentit que cette âme libre n'était pas enterrée, mais sur l'Océan même et sur *cette invincible flotte qui vint majestueusement entourer Amsterdam.* Celle-ci se tint prête à combattre, à partir, à laisser tout, s'il le fallait, se sentant en état de tout refaire, de tout créer encore ; elle eût fait une autre Hollande, et plus grande, à Batavia<sup>19</sup>.

## LE SIÈCLE DE VOLTAIRE

En effet, l'hostilité de Michelet au *Siècle de Louis XIV* sous le Second Empire n'est pas une hostilité à Voltaire. C'est un parti pris spécifique contre cette œuvre. Dans son *Louis XV*, Michelet est d'ailleurs explicite – c'est la seule référence formelle que j'aie trouvée :

Loin de le détourner vers la littérature secondaire, les petits succès, [Mme du Châtelet] l'admire, le suit de son mieux dans son essor philosophique. Elle l'éloigne au contraire de son faible *Louis XIV*, œuvre médiocre et légère. Tant qu'elle put, elle le retarda, tint le manuscrit sous la clé<sup>20</sup>.

Michelet regrette évidemment qu'elle ne l'ait pas définitivement tenu sous clé !

C'est que, tandis que l'évolution de sa vision de l'histoire, la radicalisation de son antimonarchisme, ne pouvait qu'éloigner Michelet du *Siècle de Louis XIV*, du même mouvement le développement de son antichristianisme le rapprochait de Voltaire, transformait Voltaire en héros d'une émancipation spirituelle remise en cause par le XIX<sup>e</sup> siècle. Ceci est très sensible dans le *Journal*. On voit les

<sup>18</sup> Voltaire, *Le Siècle de Louis XIV*, éd. cit., t. I, p. 138 et 141 (je souligne).

<sup>19</sup> J. Michelet, *Louis XIV et la révocation de l'édit de Nantes*, éd. cit., p. 144 (je souligne).

<sup>20</sup> J. Michelet, *Louis XV*, [Sainte-Marguerite-sur-Mer], Éditions des Équateurs, 2008, p. 121.

mentions du nom de Voltaire se multiplier dans les années où Michelet entame sa polémique contre les jésuites entre 1843 et 1845. En 1844, ces références à Voltaire renvoient à un épisode précis : la souscription ouverte par les amis et les élèves de Quinet et de Michelet en vue d'élever au Panthéon une statue de Voltaire et de Rousseau. Le 31 août 1844, Michelet fait paraître dans *Le Siècle* un vibrant hommage à Voltaire :

Voltaire n'est pas seulement un écrivain, un poète, le premier de nos prosateurs ; c'est un historien, un politique, un moraliste, un économiste, un physicien, etc. Il a touché avec bonheur aux branches les plus diverses de la science... Il n'est pas moins qu'une révolution sous forme humaine, un siècle et davantage<sup>21</sup>...

Notons la dernière phrase. Tandis que Louis XIV sous le Second Empire va se trouver dépossédé de son siècle, c'est le philosophe qui le lui avait dédié qui devient, sous la plume de Michelet, l'homme-siècle.

50 Eugène Noël, disciple et ami de Michelet, qui partageait le souhait de son maître qu'il existe des livres pour le peuple, des livres qui répandraient une légende républicaine, publia en 1855 chez Chamerot (l'éditeur de l'*Histoire de France*) un *Voltaire* dans lequel il faisait explicitement du philosophe le condensé de l'évolution historique.

[Que le lecteur] comprenne que cet homme parlait, non pas en son nom seulement, mais au nom de milliers de victimes. Ce cri révolutionnaire, ce n'est pas de sa poitrine, c'est des entrailles de la terre que vous l'entendez retentir. Sa force ne vient que de ce qu'il représente un monde d'opprimés. Ce ne sont pas seulement les vivants qui parlent par sa voix, ce sont les morts mêmes. Ainsi on va voir tout à l'heure l'enfance de Voltaire, et sans doute, en lisant le récit des dernières années de sa vie, on se dira que ces commencements frivoles préparaient bien peu cette puissante action. Qu'on se rappelle que la véritable enfance de Voltaire ce furent les mille ans passés par des millions de victimes dans l'abrutissement, l'oppression, la misère<sup>22</sup>.

Un tel discours (qui n'est d'ailleurs pas sans rapprocher Voltaire de Michelet à propos de la parole des morts) préparait le rôle que la suite de l'*Histoire de France* confère à l'écrivain. En effet, dans les trois tomes consacrés au XVIII<sup>e</sup> siècle, les apparitions de Voltaire scandent le récit et ce sont elles qui font une histoire dont la monarchie absolue est bien désormais incapable d'être le ressort.

---

21 Cité par P. Viallaneix dans les notes de son édition du *Journal* de Michelet, Paris, Gallimard, 1959-1962, 2 vol., t. I, p. 878-879.

22 E. Noël, *Voltaire*, Paris, Chamerot, 1855, p. vi.

En diptyque donc, un Voltaire qui continue d'écrire en lettres de feu l'épopée de l'esprit humain, et la royauté qui sombre dans le néant. Le XVIII<sup>e</sup> siècle est bien le « siècle de Voltaire », grand de la grandeur de Voltaire. Mais que l'on s'entende bien, le Voltaire de l'*Essai sur les mœurs*, « livre immense, livre décisif<sup>23</sup> », non l'auteur du *Siècle de Louis XIV*.

Le *Louis XV* de Michelet se termine par le « Credo du dix-huitième siècle », pendant de la célébration par Voltaire de la culture du XVII<sup>e</sup> siècle. Voltaire en est le héros. Un Voltaire célébré comme prophète de l'action, un Voltaire dont Michelet dégage, ce qui n'aurait pas forcément agréé au philosophe, la leçon « religieuse », le principe moral nécessaire aux yeux de Michelet pour fonder, en croyance comme en raison, la république. La démarche de l'*Essai sur les mœurs* paraît en effet capitale à Michelet en ce qu'elle dégage une sorte d'anthropologie de la croyance qui fait apparaître dans tous les cultes certains besoins fondamentaux, certaines aspirations communes au progrès. Michelet lui-même écrit peu après avec sa *Bible de l'humanité* (1864) sa version personnelle de l'*Essai sur les mœurs*...

Et pourtant, non, Voltaire n'est pas tout à fait l'homme-siècle. Le « Credo du dix-huitième siècle » se compose de deux volets, dont le second est consacré à Diderot. C'est sur Diderot, le *Pantophile*, l'homme qui hait toute forme de hiérarchie, de centralisation, que se termine l'apologie du « grand siècle » (le XVIII<sup>e</sup>), et une note de préciser : « Cherchons le cœur du dix-huitième siècle. Il est double : Voltaire, Diderot. – Voltaire garda très nette l'*unité* de la vie divine ; Diderot sa *multiplicité* » (n. 1, p. 313). Voltaire aura payé son *Siècle de Louis XIV*, son apologie de l'unité monarchique, de ne pas être à lui seul tout son siècle...

23 J. Michelet, *Louis XV*, éd. cit., p. 302.